



Grand Besançon Métropole

Besançon Ville de



Un problème sur le parcours ? Signalez-le en vous connectant sur la page <https://tracedetrial.fr/trace/48347> ou en téléchargeant l'application Besançon Grandes Heures Natures

Ville de Besançon  
Direction des sports  
+33 (0) 3 81 41 23 05

-Consultez les prévisions météo jusqu'au moment du départ.  
-Informez un proche de votre itinéraire et des horaires prévus.  
-Renseignez-vous sur l'état du parcours (ouverture, enneigement...) et sa difficulté :

**Avant de partir :**



Départ/arrivée : La Rodia

Cet itinéraire vous emmènera sur la colline de Chaudanne, à la découverte du Fort de Chaudanne, sur un itinéraire tout en relance, dans une succession de montées et descentes.



Parcours 2 vert  
Fort de Chaudanne

## Parcours 2 vert - Fort de Chaudanne



330 m +

9,3 km

Facile 1h à 2h



1

2

3

4

5

6

7

8

9

**Départ de la Rodia** (avenue de Chardonnet) : longer le Doubs rive droite sur 200 m puis emprunter la passerelle de Chardonnet pour passer rive gauche. Tourner à gauche, longer le Doubs sur 100 m puis tourner à droite direction La Citadelle. Passer sous le tunnel pour rejoindre l'Esplanade Henri Dunant ; tourner alors à droite pour rejoindre la Porte Rivotte.

**Porte Rivotte** : percée dans la muraille médiévale, la Porte Rivotte était au XVIème siècle équipée d'un pont-levis. Plus tard, Louis XIV y apposa sur le fronton son emblème, le soleil royal. Le pont-levis fut supprimé et des passages pour les piétons furent aménagés dans chaque tour. Après la porte, emprunter l'escalier à gauche et monter jusqu'au pied de la Citadelle.

**La Citadelle** : construite par Vauban au XVIIème Siècle sur la colline Saint Etienne, la Citadelle disposait d'une position dominante assurant une surveillance militaire à 360°. Ouvrage majeure de Vauban, la Citadelle est inscrite depuis 2008 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Passer devant la porte principale, descendre la route sur 100 m. Dans le virage quitter la route et prendre tout droit le chemin qui longe le fort. Descendre les escaliers, puis rejoindre à droite la rue du Chapitre. Continuer la descente rue de la Vieille Monnaie.

**Croisement rue Chifflet** : tourner à gauche rue Chifflet, continuer tout droit rue du Porteau pour rejoindre le canal du Doubs. Arrivé le long du Doubs, tourner à droite et rejoindre le petit pont du Parc de la Gare d'Eau.

**La Gare d'Eau** : aménagé comme lieu de promenade sur d'anciens marécages au XVIIème siècle, ce bassin fut transformé en gare d'eau au XIXème siècle, période de pleine expansion commerciale, pour charger et décharger les marchandises des bateaux qui voyageaient sur le canal. L'activité périclita au XXème siècle.

Passer sur le pont et prendre le chemin à droite juste après. Longer le bassin de la Gare d'Eau et ressortir entre les remparts 40 m après sur la gauche. Poursuivre le long du Doubs.

**Tour de Chamars** : Tour la mieux conservée des cinq visibles aujourd'hui. Autrefois sans toit, les pieds dans l'eau, elle protégeait la plaine marécageuse de Chamars des hauteurs environnantes, avec ses deux sœurs : les tours du Marais et des Cordeliers.

Tourner à droite et monter sur le Pont Charles de Gaulle. Au bout du pont, prendre l'escalier à gauche direction Fort de Chaudanne par chemin de Mazagran. Suivre la petite route sur 500m jusqu'à l'escalier menant au Fort sur la droite. Monter et suivre le sentier principal en suivant la direction Fort de Chaudanne.

A savoir : Effectuez la montée chronométrée grâce à l'application Besançon Grandes Heures Nature et les bornes DéfiTrail installées sur cette montée (début du chrono au pied de l'escalier).

**Fort de Chaudanne** : construit au XIXème siècle, il était destiné à défendre les positions sud-ouest de la ville et à interdire le bombardement de la citadelle depuis la colline de Chaudanne. Le Fort offre aujourd'hui un très beau panorama sur la Citadelle et le vieux Besançon.

Longer le Fort et descendre sur le sentier le long des remparts, direction Velotte. Le sentier contourne le fort pour descendre ensuite à gauche au milieu des pelouses calcaires. A la jonction avec la route, tourner à droite direction Velotte. A la prochaine intersection, tourner à droite et suivre la direction Petit Chaudanne. Après 300m, tourner à gauche rue du Petit Chaudanne.

**Petit Chaudanne** : quitter la route et prendre à gauche le chemin en sous bois. Suivre la piste principale et contourner l'ancien fort de Petit Chaudanne. Après 500 m, poursuivre sur le sentier à droite pour revenir sur les maisons chemin des 2 Lys. Tourner alors à droite direction Velotte, passer les maisons et suivre le chemin qui descend.

**Portail** : Tourner à gauche, passer le portail et remonter sur le Fort de Chaudanne par le Coteau. Le sentier remonte à travers les pelouses sèches sur 300 m avant de rejoindre la route. Tourner alors à droite, descendre la route sur 50 m et poursuivre sur le sentier pour rejoindre l'Echelle de Velotte. Arrivé au niveau de la route, devant le poteau de randonnée, prendre l'escalier à gauche et suivre le sentier jusqu'au bord du Doubs.

**Chemin de Mazagran** : à la jonction avec la route, tourner à gauche, longer le Doubs sur 400m en direction de la Citadelle. Au premier pont tourner à droite, enjamber la rivière et poursuivre sur l'autre rive toujours le long du Doubs. Passer alors dans le tunnel fluvial pour revenir sur le quartier Rivotte. Passer le pont direction le Fort de Bregille pour rejoindre la Rodia, arrivée du parcours.



Suivre le balisage

ACTIVITÉS OUTDOOR  
DANS LE GRAND BESANCON

GRANDS ESPACES  
NATURE  
TRACE  
DE  
Trail

IGN 2018 - Numéro d'autorisation : 203007-202017

